cna
comité national avifaune

Oiseaux et Lignes électriques

n° 1 juillet 2005

Edito

Partager ensemble le ciel de France

Jeudi 5 février 2004, Électricité de France (EDF), Réseau de Transport d'Électricité (RTE), la fédération France Nature Environnement (FNE) et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) ont signé une convention. Ils officialisent ainsi la création d'un Comité National Avifaune (CNA). Ce comité de concertation a pour but d'améliorer la préservation de la biodiversité de l'avifaune. Il s'agit d'orienter les efforts de protection des oiseaux vers les actions les plus efficaces :

- *Mener des études cartographiques des zones sensibles du point de vue de l'avifaune, afin de mieux cerner les tronçons d'ouvrages électriques où il faut porter les efforts.*
- *Utiliser des poteaux ou pylônes pour la pose de nichoirs avec un projet phare de conservation sur le faucon crécerellette, espèce dont la population en France est inférieure à 100 couples.*
- *Respecter l'avifaune à proximité des lignes, par exemple éviter dans la mesure du possible l'élagage pendant la période de reproduction des espèces protégées.*
- *Faciliter au niveau régional et local l'échange de « bonnes pratiques » entre EDF, RTE et le réseau des naturalistes. Par exemple, la réalisation d'inventaires des nids de rapaces sur les ouvrages électriques, et la sensibilisation des techniciens de maintenance sont des bonnes pratiques qui préviennent les risques de destruction de nids.*
- *Donner une dimension européenne à certaines actions communes à travers des programmes de financement européens.*

La qualité de l'avifaune est un indicateur essentiel de la santé environnementale des milieux. Les ouvrages électriques ne sont pas une cause majeure de mortalité pour un grand nombre d'oiseaux, mais peuvent être une cause importante pour certaines espèces à grande envergure déjà menacées (vautours et aigle de Bonelli). La diminution de l'impact des ouvrages électriques sur l'avifaune est une attente forte des partenaires de cette convention.
Pour les membres du CNA, ce bulletin d'information est un des outils indispensables à la mise en place de ces objectifs.

Bonne lecture à tous, le CNA

Sommaire

Le CNA 2
Rencontre avec EDF et RTE 2
Point de vue 2
Le CNA peut vous aider 3

Dossier Gypaète barbu 3
Le gypaète barbu 3
Actions mises en place 3

Electrocution, collision 4
Une cigogne équipée de balise électrocutée 4

Les bonnes pratiques 4
Organisation de deux séminaires 4
Life Corbière 4

Sensibilisation 4
Tract Pylônes, travaux, oiseaux 4
Le guide ornitho 4
Oiseaux menacés et à surveiller en France 4

Le CNA

Rencontre avec EDF et RTE

Marielle Le Louarn pour RTE
Richard Lejeune pour EDF

Elise Rousseau pour la Mission Rapaces de la LPO : Quelle est votre politique concernant l'environnement ?

RTE : Nous avons une démarche volontaire, qui s'articule en quatre axes : milieux naturels et paysages, écoute et concertation, recherche, amélioration continue. Par ailleurs, nous nous intéressons à la problématique avifaune depuis les années 90.

EDF : Nous souhaitons une politique environnementale transparente, basée sur des partenariats et la réduction des impacts. Comme RTE, nous avons obtenu la certification «environnement» Iso 14001 en 2002 (AFAQ).

Pourquoi vous impliquez-vous dans un travail avec les associations de protection de la nature ?

EDF : Il existe environ 600 000 km de lignes aériennes, toutes tensions confondues, qui vont rester sur place encore longtemps. Nous attendons que des ornithologues nous aident pour savoir où investir le premier euro. Cela correspond également à un mouvement social et même réglementaire. Nous sommes assez souvent interpellés par l'Europe à ce sujet. C'est pourquoi il nous faut avancer sereinement.

RTE : Nous sommes particulièrement attentifs à la biodiversité et à la conservation des espèces menacées. Cependant, il faut relativiser et ne pas dramatiser l'importance des lignes électriques, qui reste loin derrière d'autres causes de mortalité.

Cela dépend des espèces ! Est-ce que vous vous rendez compte que certains oiseaux sont très menacés par les lignes électriques ?

RTE : Oui, c'est pourquoi il faut prendre en compte les spécificités et les espèces locales (aigle de Bonelli, gypaète barbu,...), et, pour cela, nous avons besoin du contact sur le terrain avec les associations compétentes.

Quel est, pour vous, l'objectif du Comité national avifaune ?

RTE : Favoriser les contacts, propager les « bonnes pratiques », bien diffuser l'information. Par exemple, quand une équipe travaille sur un site où niche une espèce menacée, il faut lui donner des consignes de prudence et lui fournir une carte indiquant les secteurs sensibles. Autre exemple : lorsqu'une équipe découvre un nid de rapaces dans un pylône, il faut qu'elle ait le réflexe de contacter la LPO locale pour savoir quelle est la conduite à tenir. Ce sont de bonnes pratiques à acquérir. Beaucoup d'agents d'EDF et RTE sont intéressés par la problématique « oiseaux », à titre personnel. Il faut les repérer et utiliser cette motivation.

EDF : L'enjeu du Comité national avifaune consiste à favoriser l'implication de chacun. Le but, in fine, est que ce Comité disparaisse. Cela voudra dire que tout le monde est sensibilisé.

Justement, comment vos salariés sont-ils informés de vos démarches ?

EDF : Nous avons fait beaucoup de choses pour les sensibiliser. Par exemple, nous avons récupéré auprès de toutes nos unités les meilleures actions en terme de développement durable (en particulier pour la protection du gypaète barbu en Savoie) pour élaborer une plaquette distribuée à tous les salariés.

Pour vous, quels seront les critères de réussite de ce Comité national avifaune ?

RTE : S'être mis d'accord sur un plan d'action et arriver ensuite à le piloter. Articuler le Comité national avifaune avec la maille régionale au travers de rencontres, toucher les opérationnels.

Comment imaginez-vous l'acheminement de l'électricité dans le futur ?

EDF : Il y aura toujours des lignes électriques dans le paysage, il n'y a pas vraiment de solution palliative.
Les nouvelles lignes sont souterraines à 90 %. Nous ne pouvons pas tout faire mais nous pouvons faire des choses. Aidez-nous à nous dire lesquelles.

RTE : En haute tension, l'enfouissement coûte beaucoup plus cher, même si aujourd'hui les techniques sont maîtrisées. RTE enfouit de manière ciblée, dans certaines zones protégées.
Mais il faut savoir que, globalement, RTE réduit chaque année le kilométrage de réseau aérien dans le paysage : des lignes modernes qui ont une capacité de transit plus forte sont construites. Dans le même temps, les lignes vétustes sont déposées, diminuant ainsi l'impact des lignes électriques haute tension sur le paysage et sur l'avifaune.

Pour finir, à titre personnel, quel est votre oiseau préféré ?

EDF : Nous restons très sensibles au gypaète barbu, un très beau rapace pour lequel nous avons fait des efforts importants. Ainsi, par exemple, une ligne électrique située à proximité du seul couple reproducteur de Haute-Savoie a été enterrée. Et il y a eu deux poussins... C'est l'oiseau qu'on met en photo sur toutes nos brochures.

RTE : La cigogne noire. Il faut axer nos efforts sur les oiseaux sauvages et menacés.

Le point de vue de Benjamin Kabouche

Directeur de la LPO PACA et chargé du dossier au niveau national

« EDF est un service public. Et ce que nous voulons, c'est que l'environnement apparaisse comme un nouveau concept de service public. Dès les années 1980, la LPO a soulevé le problème, avec des relations d'abord assez tendues. Puis en 1992, un accord national et une convention ont été passés entre EDF et les ministères de l'Environnement et de l'Industrie. L'effort d'enfouissement a été un peu plus important.Aujourd'hui, nous demandons à EDF-RTE de s'engager à véritablement limiter l'impact de ses lignes sur l'avifaune. Or, le problème, c'est qu'ils sont les seuls à pouvoir le faire : eux seuls maîtrisent techniquement leur réseau. Face à une situation très menaçante pour certaines espèces, la LPO avait trois options : juridique, médiatique ou un travail en concertation avec eux pour régler le problème. On a posé un ultimatum à EDF et RTE et ils ont accepté de travailler avec nous. Avec le Comité national avifaune, notre objectif est de créer une instance qui garantisse deux choses : une cohésion spatiale (que les actions soient homogènes sur l'ensemble du territoire pour ne plus

être bloquées au niveau local : avant, certains centres collaboraient, d'autres non) et la mise en place effective d'actions échelonnées dans le temps.
Cet organisme de concertation doit permettre de débattre en continu, en dehors des aléas conjoncturels ou conflictuels. Dans l'autre sens, il s'agit, quand il y a une bonne pratique locale de la part d'EDF, de la mettre en valeur pour banaliser sur toute la France les bonnes expériences. Il y a un enjeu concret immédiat pour la conservation. EDF est une cause importante de mortalité pour quelques rapaces très rares (gypaète barbu, vautour moine, aigle de Bonelli...). »

Le CNA peut vous aider

Le CNA s'est donné comme mission d'aider à résoudre les problèmes ou conflits qui peuvent survenir. N'hésiter pas à le contacter. En voici les coordonnées :

RTE, Marielle Le Louarn, *tél 01 41 02 28 79*
immeuble ampère, 34-40 rue Henri Regnaul, 92068 Paris La Défense cedex 48

EDF, Philippe Feron, *tél 01 56 65 15 81*
20 place de la Défense,
92050 Paris La Défense Cedex

FNE, Karine Bernard, *tél 04 72 77 19 84*
CORA, 32 rue Ste Hélène, 69000 LYON

LPO, Benjamin Kabouche, *tél 04 94 12 79 52*
Rond-Point Beauregard, 83400 Hyeres

Dossier Gypaète barbu

Le Gypaète barbu

Le gypaète barbu, espèce rare et menacée au niveau européen et français, est particulièrement sensible aux lignes électriques qu'il percute en vol. C'est pourquoi il figure dans les priorités du CNA.
Le gypaète barbu est un nécrophage spécialisé dans la consommation des squelettes. Il est capable d'ingérer des os de 30 cm de long. Les os trop longs pour être consommés sont emportés et lâchés en vol afin de les briser sur des rochers. Cette spécialisation place le gypaète en bout de chaîne alimentaire, dernier recycleur, passant après les vautours. Envergure 2,6 à 2,9 m - Poids moyen : 5,5 à 6,5 kg - Plumage aux ailes grises et au corps blanc à orange.
Le gypaète est un oiseau territorial qui vit en montagne. Il niche dans une paroi rocheuse. Un à deux œufs sont pondus et couvés pendant 2 mois. Après 4 mois au nid, le jeune prend son envol. Il a alors atteint sa taille et son poids d'adulte. Il reste encore dépendant de ses parents quelques semaines avant de s'émanciper. Il sera alors erratique et deviendra adulte à l'âge de 6 ou 7 ans.
Présent dans les Pyrénées et la Corse, le gypaète barbu est en cours de réintroduction dans la chaîne alpine.
La France abrite 40 couples en 2005.

Actions mises en œuvre pour limiter l'impact des lignes électriques

En Savoie, entre 1989 et 1997, trois gypaètes barbus ont été tués du fait de collision avec des lignes électriques et une remontée mécanique. Le Parc national de la Vanoise, dans le cadre d'un life gypaète coordonné par la LPO, s'est alors lancé avec conviction et volonté dans un programme d'aménagement des lignes et câbles dangereux. Dans une première phase, il a fallu déterminer les lignes potentiellement dangereuses. Cette étude a été remarquable par le fait qu'elle a pris en compte, non seulement le gypaète, mais tous les grands rapaces et les galliformes. Ainsi, la problématique câbles est traitée dans sa globalité. Cette démarche nécessite évidemment plus de temps et d'énergie. Les interventions faites par EDF concernent les risques de collision avec la mise en place de spirales colorées et l'électrocution avec la pose de cierges sur les poteaux pour dissuader les oiseaux de s'y poser. Un important volet de communication complète ce programme.

Souci dans les Pyrénées
Mais 75 % de la population française de gypaètes se trouve dans les Pyrénées. Elle ne bénéficie pas d'un programme comme celui des Alpes. Il est urgent de trouver un accord, car, depuis 1997, les contacts pour mettre en place des mesures ne sont pas encore couronnés de succès.

Electrocution, collision

Une cigogne détentrice d'un record meurt électrocutée

Une cigogne d'origine belge, du nom de Donna, a été électrocutée en Normandie. Cette cigogne avait été suivie par satellite pendant 2 033 jours et 2 000 kilomètres par les ornithologues, ce qui constitue un record. L'association Birdlife International a déploré cette électrocution et a rappelé que les câbles électriques restent un danger pour ces oiseaux migrateurs.

source : AFP, 9 mars 2005

Les bonnes pratiques

Séminaires

Le CNA (EDF, RTE, FNE, LPO) a organisé en 2004 deux séminaires « Avifaune et lignes électriques », l'un en février à Valence et l'autre en juin à Paris. Plus de 80 personnes étaient présentes à chacun d'eux. L'ordre du jour était la présentation du CNA et des enjeux « avifaunes, lignes électriques », puis comment répondre à ces enjeux et pour finir la présentation de quatre exemples de bonnes pratiques.

Life Corbières

Afin de permettre la sauvegarde de l'avifaune des Basses Corbières, la LPO Aude a déposé un dossier de candidature Life auprès de la Commission européenne en octobre 2004. Une des originalités est d'avoir associé en tant que partenaires EDF et RTE à son montage. C'est donc ensemble, LPO Aude, EDF et RTE, qu'ils ont recherché des solutions techniques et financières à un problème de conservation. Nous devrions avoir la réponse en juillet 2005 sur l'acceptation ou non de ce dossier par l'UE.

Sensibilisation

Dépliant

Lors des travaux de maintenance des lignes de RTE (mise en peinture des pylônes, remplacement d'isolateurs et d'armements...), vous pouvez découvrir la présence de nids d'oiseaux, souvent ceux d'espèces protégées, qu'il est important de préserver.

Pylônes
Travaux
Oiseaux

Attention : espèces protégées

Un dépliant à destination des agents RTE a été réalisé par le CEOB-Aile brisée pour qu'ils puissent identifier, lors des travaux sur les pylônes, les nids d'espèces protégées, et ainsi les préserver. Cela concerne essentiellement les rapaces, chouette hulotte, hibou moyen-duc, milan noir, buse variable, faucon crécerelle, faucon hobereau et faucon pèlerin.

Bibliographie

Le guide Ornitho

Killian Mullarney, Lars Svenson, Dan Zetterstrom, Peter J. Grant. 400 p. (14x20 cm) Delachaux et Niestlé. Tout ornithologue, amateur ou plus éclairé possède un guide. Il en existe beaucoup et chacun a sa préférence. Le guide ornitho, récent et très complet, est celui qui possède le plus grand nombre d'illustrations. A avoir toujours avec soi sur le terrain.

Oiseaux menacés et à surveiller en France

Gérard Rocamora, Dosithée Yeatman-Berthelot, 1999, 598 p. (21x30 cm), SEOF-LPO.
Cet ouvrage est maintenant la référence pour les administrations, associations, bureaux d'études ou toute autre structure qui a besoin de connaître le statut précis de chaque espèce : en danger, vulnérable, rare, en déclin... Ce classement des espèces les plus menacées est fait à partir de critères scientifiques précis bien expliqués en préambule. Cette liste rouge est cependant évolutive. Le milan royal dont les effectifs et la répartition ont fortement chuté ces dernières années, voit actuellement son statut modifié tant au niveau européen que français.

Oiseaux et lignes électriques
Bulletin du Comité national avifaune

Réalisation : *LPO Mission Rapaces - 62 rue Bargue, 75015 Paris - rapaces@lpo.fr*
Rédaction : *Benjamin Kabouche (LPO), Richard Lejeune (EDF), Marielle Le Louarn (RTE) Elise Rousseau (LPO), Yvan Tariel (LPO)* · ***Relecture :*** *Elise Rousseau (LPO)*

Ont participé au financement : RTE, EDF, FNE et les adhérents de la LPO
LPO©2005